DLP 22-6-85529833

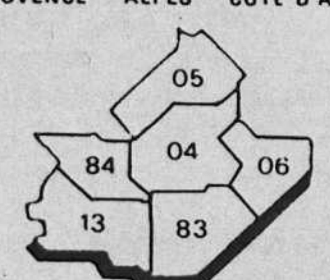
®

Avertissements agricoles



ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud CPPAP N° 478 AD

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

18 Juin 1985 - N°12

ARBORICULTURE

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER - FIN DES CONTAMINATIONS PRIMAIRES .

Plus de 90 % des organes de conservation (périthèces) sont actuellement vides .Il n'est donc plus nécessaire de poursuivre la protection dans les vergers où à ce jour aucune contamination n'a été observée .

En vergers atteints, on poursuivra la lutte en fonction des risques de pluie .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - ATTENTION A LA FIN DU PREMIER VOL .

.En régions précoces et moyennes, les attaques peuvent s'intensifier .Protéger donc particulièrement les vergers généralement atteints et portant une faible récolte .

CECIDOMYIE DES FEUILLES DE POIRIER (enroulement) - ATTAQUES PARFOIS IMPORTANTES .

Dans ces cas, faire deux traitements à 12 jours d'intervalle avec vamidothion (KILVAL,SEPAPHID) : 50 g M.A./hl (délai 30 jours avant récolte) ou diazinon (BASUDINE, KNOX-OUT) : 24 g M.A./hl (délai 15 jours avant récolte) .

PSYLLE DU POIRIER - UNIQUEMENT EN CAS D'ABSOLUE NECESSITE (miellat abondant) .

Intervenir de préférence après une pluie en utilisant l'amitraze (en dehors des fortes chaleurs) ou le phosmet (IMIDAN) : 50 g M.A./hl, efficace également contre le *CARPOCAPSE* .

RUGOSITE - DIMINUTION DE LA SENSIBILITE, 6 semaines après floraison .

Eviter cependant, les mélanges de plus de deux ou trois produits maximum et vérifier leur compatibilité auprès des fabricants .

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - COMMENCER LA PROTECTION DES FRUITS .

Une reprise des captures s'amorce .Pour la protection des fruits, 3 traitements peuvent être nécessaires .Ils s'effectueront 40 jours, 28 jours et 16 jours avant récolte, soit à 12 jours d'intervalle avec l'un des produits suivants (en grammes de matière active par hectolitre) :

Jusqu'à 15 jours avant récolte :

azinphos éthyl et méthyl = 40 (nombreuses spécialités), fénitrothion = 50 (nombreuses spécialités) méthidathion = 40 (ULTRACIDE), phosalone = 60 (AZOFENE, ZOLONE) .

Jusqu'à 7 jours avant récolte :

carbaryl = 120 (nombreuses spécialités), méthomyl = 62,5 (LANNATE), mévinphos = 50 (nombreuses spécialités) .

Jusqu'à 5 jours avant récolte :

dichlorvos = 120 (nombreuses spécialités) .

Sans délai avant récolte :

deltaméthrine = 1,75 (DECIS), fenvalérate = 7,50 (SUMICIDIN) .

..../....

ABONNEMENT 1er janv 31 dec 100F
à Regis de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

P23

Les produits utilisables à moins de *15 jours* avant récolte devront être employés si l'on craint une attaque, entre le 16ème jour et la cueillette .Ce peut-être le cas notamment des fruits récoltés avant le 6 Juillet, si l'on a observé des dégâts sur pousses en première génération .

OIDIUM - ACARIENS - MAINTENIR LA PROTECTION SI NECESSAIRE .

GEL DES OLIVIERS et NEIROUN - SUPPRIMER LE BOIS MORT .

Dans le cas où des rameaux ou des troncs n'auraient toujours aucune nouvelle végétation (absence de pousses ou de feuilles) et seraient perforés par le *NEIROUN*, il importe de les supprimer, de les enlever du verger et de les traiter si possible au parathion si on ne peut légalement les brûler .

CULTURES LEGUMIERES

PLEIN CHAMP

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET - SUSPENDRE LA PROTECTION .

RAVAGEURS DU SOL EN CULTURES DE CHOU-FLEUR -

Différents ravageurs du sol peuvent s'attaquer aux choux-fleurs dès le semis ou la plantation :

MOUCHE DU CHOU, CHARANCON RIDE, CHARANCON GALLICOLE .

Souvent, il est nécessaire de lutter préventivement contre ces ravageurs .

EN PEPINIERES -

Effectuez un traitement généralisé des sols de pépinière .Les produits utilisables sont :

.bromophos éthyl (NEXAGAN) 5400 g M.A./ha (en pulvérisation sur le sol avant semis) .
.chlorfenvinphos (BIRLANE) 6000 g M.A./ha,
.trichloronate (PHYTOSOL) 3125 g M.A./ha .

Ces deux derniers produits sont épandus sous forme de microgranulés et obligatoirement incorporés au sol sur 5 cm .

Dès la levée des choux,effectuez un traitement en pulvérisation sur la base de 1000 L/ha avec une des matières actives suivantes :

.chlorfenvinphos (BIRLANE) 60 g M.A./hl,
.bromophos éthyl (NEXAGAN) 60 g M.A./hl,
.bromophos méthyl (NEXION, RHODIANEX) 50 g M.A./hl.

On choisira de préférence une matière active différente de celle utilisée en traitement du sol .

Ce traitement sera renouvelé tous les 8 jours pendant toute la période de vol de la *MOUCHE du CHOU* et jusqu'à 8 jours avant plantation .

A LA PLANTATION -

Le principal ennemi est le *CHARANCON RIDE* qui s'attaque aux racines et au collet des choux .

Aucun produit n'est homologué contre ce ravageur .

Toutefois, deux années d'expérimentation ont montré la bonne efficacité du carbofuran (CURATER) .

.Dans les parcelles contaminées, on effectuera un traitement localisé dans la zone des racines au moment de la plantation (il est possible d'adapter aux planteuses un distributeur de microgranulés) .

On épandra ainsi 2 g de produit commercial CURATER au mètre soit : 1000 g M.A./ha .

.Dans les zones où aucun dégât n'a été constaté l'année précédente, il est préférable d'utiliser une matière active différente telle que le bromophos éthyl, chlorfenvinphos, diéthion, lindane ou trichloronate .

GRANDES CULTURES

Céréales

- TOUT TRAITEMENT EST DESORMAIS INUTILE .

Le blé est généralement au stade laiteux-pâteux .

Complément au bulletin N°11 : les matières actives (fenvalérate, deltaméthrine) sont également homologuées contre les *PUCERONS des épis des céréales* .

Maïs

- TOUJOURS DES DEGATS DE *VERS GRIS* .

Sur jeunes maïs (4 à 8 feuilles) - lutte voir notre bulletin N°9 BIS .

------0000------